

Chinon, le 29 janvier 2018

Monsieur Jean-Luc DUPONT  
Maire de Chinon  
Hôtel de Ville  
37500 CHINON

**OBJET : installation d'une nouvelle sirène d'alarme à Chinon + actualisation du DICRIM**

Monsieur le Maire,

Notre Collectif s'est mobilisé ces derniers mois sur le manque criant de sirènes d'alarme à Chinon. Le compte rendu définitif de la réunion du 12 juillet 2017 de la CLI de la Centrale Nucléaire de Chinon en témoigne et mentionne les informations suivantes :

*"Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO rappelle que lors de la réunion publique du 11 mars 2016, Monsieur FISZBIN est intervenu pour informer que la sirène de la Commune de Chinon n'est pas audible dans certains quartiers. Aussi, elle a adressé un courrier au Maire de Chinon le 19 avril 2016 pour l'informer de cet état de fait et au Préfet le 21 mai 2016 pour lui demander de lui préciser l'organisation mise en place pour l'entretien de ces sirènes.*

*Une réponse des services préfectoraux d'Indre-et-Loire lui a été adressée le 24 novembre 2016 qui indique que 2 sirènes sont installées sur la commune de Chinon. Une sur le toit de la mairie reliée au Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) et une autre sur le toit de l'ancienne caserne des pompiers. La première fonctionne mais n'est pas audible de certains quartiers de Chinon. La deuxième n'est pas en service aujourd'hui en raison de dysfonctionnements.*

*Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO informe que par ailleurs le Maire de Chinon, par courrier du 20 mai 2016, a informé que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la Commune de Chinon « a pris en compte cette situation et a prévu un relais de l'information sur les secteurs non couverts par la sirène. » Aussi, elle a adressé un courrier au Maire de Chinon le 21 décembre 2016 afin qu'il précise les moyens prévus pour relayer l'information. La réponse du Maire de Chinon sur cette question a été adressée le 20 janvier 2017. Elle précise que le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de Chinon prévoit différents modes de communication : le signal national d'alerte, la radio, les haut-parleurs ou ensembles mobiles d'alerte, le porte à porte, le site internet, les automates d'appel.*

*Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO indique qu'un nouvel échange a eu lieu à ce sujet lors d'une réunion des adjoints au Maire de Chinon et que le Maire de Chinon lui a envoyé un courrier. Il est indiqué dans ce courrier que les services communaux sont en train d'étudier les différentes possibilités en vue d'installer une nouvelle sirène pour les quartiers des hauts de Chinon. Le Maire de Chinon indique qu'il tiendra informée la Présidente de l'avancée de ces études. »*

Aucune information n'ayant depuis été communiquée aux membres de la CLI, où nous avons un représentant, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer l'état d'avancement de ce dossier, qui nous tient particulièrement à coeur.

Par ailleurs, vous aviez annoncé au début de votre mandat l'actualisation du DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs <<http://www.ville-chinon.com/environnement-et-cadre-de-vie/securete-et-prevention/dicrim-et-pcs/>> ), sa réimpression et la tenue de réunions publiques pour qu'il soit présenté aux habitants. Nous vous serions reconnaissants de nous tenir informés des suites que vous entendez donner à ce projet.

Nous tenant à votre disposition pour tout échange qui vous paraîtra nécessaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collectif Chinonais Environnement.

**Dimitri ROBERT**

[dimitri@gabian-libre.org](mailto:dimitri@gabian-libre.org)